

Questions orales

mépris pour le million de chômeurs canadiens? Que compte-t-il faire au juste?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je me demande si l'indignation du député n'est pas un peu factice comme toute sa personne d'ailleurs. Je n'ai pas lu le discours en question, mais il semblerait que l'un de nos ministres promet de créer des emplois. Ses propos soulèvent apparemment l'indignation du député d'en face. Je ne sais combien de fois je l'ai entendu critiquer le ministre des Finances. Je l'ai vu aussi verser des larmes de crocodile sur le sort des chômeurs. Mais jamais je ne l'ai entendu proposer quoi que ce soit de constructif. Tout ce qu'il fait, c'est de nous dire combien les propos des autres l'indignent sans jamais proposer lui-même de solution concrète.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LES DÉCLARATIONS ATTRIBUÉES AU DÉPUTÉ DE KITCHENER

M. Chris Speyer (Cambridge): Monsieur le Président, c'est au ministre du Revenu national que je m'adresse. Selon le *Globe and Mail* de samedi dernier, le député de Kitchener aurait formulé de graves accusations contre M. Bruce MacDonald et mis en doute son intégrité et sa bonne réputation. Il aurait accusé M. MacDonald d'avoir fait un usage abusif de son pouvoir en se soustrayant au contrôle du cabinet et du ministre. Il a ajouté que pour ce faire, M. MacDonald aurait pris d'importantes décisions en matière de ligne de conduite sans consulter ni le ministre du Revenu national ni le cabinet. Les accusations du député de Kitchener sont-elles fondées? Si elles le sont, pourquoi M. MacDonald a-t-il été nommé au bureau du Conseil privé? Sinon, pourrait-il désavouer le député de Kitchener?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je me dissocie tout à fait de ces propos, et j'aimerais indiquer au député, comme l'a souligné le très honorable premier ministre la semaine dernière, que M. MacDonald était un homme très solide et très efficace qui a fait preuve de beaucoup de compétence en dirigeant un ministère extrêmement difficile.

[Traduction]

LA DÉCLARATION AU SUJET DU CONTINGEMENT

M. Chris Speyer (Cambridge): Je sais gré au ministre de sa réponse. Au cours de l'entrevue, le député de Kitchener aurait en outre formulé l'allégation suivante:

M. Bussières n'était pas au courant du contingentement. Le gouvernement ne l'était pas non plus. Puis, une fois que les faits eurent été établis et que le ministre eut ordonné de mettre fin au contingentement, le ministère a décidé de le maintenir et de l'appeler autrement. En agissant ainsi, il faisait fi d'un ordre du cabinet.

Ces affirmations sont-elles aussi inexactes? L'allégation du député de Kitchener était-elle inexacte?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député n'a qu'à relire les nombreuses réponses que j'ai données à ces questions, et il pourra lui-même porter un jugement.

* * *

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES AVANTAGES CONSENTIS AUX SOCIÉTÉS—L'UTILISATION DES IMPÔTS REPORTÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comme la plupart des Canadiens, il passe probablement ses soirées à remplir sa déclaration d'impôt. Lui aussi se demande probablement ce qu'obtiennent les Canadiens en contrepartie de leurs impôts.

Le premier ministre sait que nous versons chaque année à des grosses sociétés des milliards de dollars provenant des contribuables, dans l'espoir de créer des emplois. Néanmoins, il ressort des statistiques que ces sociétés ont cessé de créer des emplois malgré les milliards de dollars qu'elles reçoivent en avantages fiscaux et en reports d'impôt. Dans l'ensemble, la création d'emplois est surtout le fait des petites entreprises privées et du secteur public. Le premier ministre peut-il nous expliquer ce qui lui fait penser que les milliards de dollars que reçoivent les grosses sociétés sous forme d'avantages fiscaux sont dépensés à bon escient et créent des emplois?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, ce genre d'analyse est effectué tous les ans au moment où le ministre des Finances examine l'assiette fiscale et la façon dont on l'utilise. Je me souviens très bien que le ministre des Finances de mon gouvernement a proposé à l'automne de 1981 un grand nombre de réformes qui auraient eu pour effet d'éliminer certaines échappatoires fiscales et de faire assumer par les personnes ayant les revenus les plus élevés une part plus importante ou plus équitable du fardeau fiscal. Malheureusement, le NPD n'a pas appuyé cette proposition. Comme d'habitude, les députés du NPD s'opposent au gouvernement, même quand ce dernier propose des mesures législatives progressistes.

LA HAUSSE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, la question supplémentaire que je voudrais poser au premier ministre porte justement sur les budgets du gouvernement qui ont entraîné une hausse des impôts du contribuable canadien moyen. A une époque où il faudrait accroître les dépenses des consommateurs afin d'assurer la relance et de permettre aux sociétés de construire de nouvelles usines et d'acheter des machines, le premier ministre peut-il nous expliquer comment l'augmentation d'impôt de l'ordre de \$200 à \$300 qui va toucher la famille canadienne moyenne cette année, à cause des budgets auxquels il a fait allusion, peut favoriser la relance?